

PENDANT LES TRAVAUX DE CHAUFFAGE URBAIN, VEUILLEZ APPORTER VOS DECHETS SUR LES POINTS DE PRESENTATION FIGURANT SUR CE PLAN



Légende :

- Portion de rue non collectée en porte-à-porte
- Point d'apport volontaire tri (emballages)
- Point de présentation des bacs individuels
- Point de présentation des bacs individuels avec bacs de regroupement ordures ménagères permettant de recevoir les dépôts en sacs poubelles
bac verre pour recevoir le verre en vrac
bac de regroupement multimatériaux permettant de recevoir les emballages et les papiers en mélange

Collecte des végétaux : elle ne sera pas assurée dans les rues rendues inaccessibles par les travaux.

En conséquence, les bénéficiaires du service doivent :

- Soit présenter leur bac à végétaux au niveau des points de présentation
- Soit apporter leurs déchets végétaux en déchèteries
- Soit composter leurs végétaux dans leur jardin